

Nouvelles locales du mardi 5 janvier 2010

@rib News, 05/01/2010 | JusticeAprès les mouvements de grèves généralisées dans plusieurs prisons du pays avant la fin de l'année 2009, pour dénoncer les mauvaises conditions carcérales des détenus, la justice Burundaise vient de prendre en mains cette question. La Cour Suprême, par son Secrétaire général et Porte-parole M. Gérard Rugemintwaza, annonce qu'un certain nombre de prisonniers avait déjà été relâché au mois de décembre pour désengorger ceux qui n'ont jamais été libérés depuis qu'elles sont construites. Au total, 69 détenus ont été provisoirement libérés, 50 à Gitega et 55 à la prison centrale de Mpimba.

M. Gérard Rugemintwaza déclare que le Parquet général a initié un travail d'inspection et de contrôle minutieux des conditions de détention et dossiers judiciaires pour libérer provisoirement certains des prisonniers. Il affirme en plus que les arrestations avec détention provisoire ne concerneront désormais plus que des délits qui encourent plus de 5 ans de peine d'emprisonnement. Une nouveauté dans la justice burundaise est que désormais le magistrat de base ne devra plus rester avec le dossier très longtemps. Il est prioritaire de finir les instructions en moins de 15 jours pour enfin transmettre le dossier au juge qui doit statuer sur la détention de l'accusé. On rappelle que ce mouvement avait même freiné l'incarcération de nouveaux détenus. [RTNB] | Education Depuis ce lundi 4 janvier les écoles du pays ont rouvert les portes aux élèves. Ces derniers étaient partis pour les vacances de Noël sans connaître les résultats trimestriels suite à une grève du personnel enseignant à Bujumbura comme à l'intérieur du pays, les syndicalistes du CONAPES ont répondu favorablement à l'appel du Président du syndicat Philibert Ngezahayo de libérer les résultats du premier trimestre vu le pas déjà franchi dans la régularisation des transpositions de salaires revendiquées par les enseignants du secondaire. Cependant, des problèmes ne manquent pas. Dans certaines écoles comme le Lycée du Lac Tanganyika et le Lycée Municipal Rohero certains enseignants n'ont pas été régularisés et ne sont pas prêts à bloquer les résultats des élèves. Le Président du CONAPES demande aux instances compétentes d'analyser la question des non régularisés pour pouvoir bien continuer le deuxième trimestre et rattraper les retards occasionnés par les grèves. [RTNB] | Sécurité - Les armées dissimulées dans la population civile burundaise continuent à emporter des vies humaines. Un nommé Matama Come et son enfant ont été tués par grenade et sa femme grièvement blessée la nuit du 4 au 5 janvier 2010 à Gihamagara commune de Itaba. L'administrateur de la commune Itaba Evariste Nzeyimana déclare que le suspect est le frère de la victime avec lequel il avait un litige concernant la propriété et que celui-ci avait l'habitude de dire qu'un jour il se vengerait. Le suspect se trouve entre les mains de la police et les enquêtes ont déjà commencé, a souligné l'administrateur communal. [Isanganiro/RPA/Bonesha] - Une personne a été tuée et une autre blessée à Kamaramagambo en commune de Butihinda dans la province de Muyinga. La victime est un enfant de la rue de cette commune ainsi que son présumé assassin. Les enquêtes ont déjà commencé, selon l'administrateur de la commune. [Isanganiro] | Economie Le Ministre du commerce se dit inquiet par rapport à l'augmentation des prix des denrées de première nécessité, par certains commerçants mal intentionnés. Jérôme Baregwanizigo, Directeur général du Ministère du Commerce affirme que les enquêtes ont déjà commencé pour identifier les commerçants qui auraient augmenté des prix surtout pour les fêtes de fin d'année. Il dit que son Ministère est déjà au courant qu'une telle situation s'est produite et affirme que des mesures sévères seront prises pour décourager ce genre de comportement. Tout en affirmant que le Gouvernement n'a aucune intention de revoir la hausse de certains produits, comme certains le pensent, il annonce qu'une amende variant de 5.000 Fbu à 5.000.000 Fbu sera infligée aux commerçants qui seront reconnus coupable dans cette affaire. M. Baregwanizigo déclare que personne n'échappera à cette sanction si jamais les enquêtes prouvent sa complicité ou sa culpabilité, contrairement à ceux qui croient que les hauts gradés de la police et de l'armée impliqués dans cette affaire ne seront pas mis sur le même pied d'égalité que les autres citoyens. [Isanganiro/Bonesha] | Elections Le Président de la CENI, Pierre Claver Ndayicariye, annonce que seuls les gens disponibles sont appelés à participer dans le recensement électoral du 14 janvier au 27 janvier 2010. Quant aux étudiants dont beaucoup d'entre eux commencent bientôt l'année académique, le Président de la CENI demande aux présidents des commissions communales de leurs faire signer un acte d'engagement par lequel les signataires doivent confirmer leur disponibilité totale jusqu'à la fin du recensement. Des sanctions seront prises pour ceux qui auront fait traîner les travaux, a souligné le Président de la CENI. Concernant la carte d'identité dont l'octroi est devenu un préalable, M. Ndayicariye déclare que d'autres papiers seront utilisés pendant le recensement. Il cite à titre d'exemple le bapême, le permis de conduire, le passeport, la carte militaire et de police ou tout simplement la carte du fonctionnaire. Pour le cas de la carte de bapême et le permis de conduire, l'intéressé devra se munir de 5 personnes au moins dont 2 en provenance de partis politiques différents du sien. [RTNB/Isanganiro/RPA/Bonesha]